

II.4. 28. Son ar Bleiz.

Ms. IV, p. 249-256.

Timbre : aucun.

Incipit : C'hoant am bez d'ho tivertissa

Composition : 28 c. de 4 v. de 7 à 10 p. Le v. 2 est bissé. + un refrain de 2 v. de 7 p.

Sujet.

Chanson du Loup. Cette chanson satirique raconte l'histoire d'un loup (c. 1-2). Le préfet ayant interdit le port d'arme, il en profite pour ravager nombre de cantons (c. 3-4). Il fait des dégâts dans des villages de Cléder et Plounevez (-Lochrist) (c. 5-7), avant de trouver refuge à Plouescat (c. 8). Malgré sa demande d'être jugé, il est tué (c. 9-28). L'auteur égratigne au passage les clédérois, en leur déclarant qu'ils ne sont pas les seuls à savoir attraper des loups (c. 21).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indication.

Autres sources : A. Lédan rapporte dans la *Feuille d'Annonces de Morlaix* du 21 juin 1834 (n° 25, p. 1) l'action d'un jeune clédérois de 14 ans, Maudez Penhors, qui tua un loup au risque de sa vie. Il n'est pas dit qu'il y ait un lien entre la chanson et ce fait divers, mais le rapprochement des deux est relativement troublant.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : aucune indication.

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.